



## **Collectif AESH National** **CGT Educ'Action** **Actions et Mobilisations** **Une montée en puissance !**

### **Une naissance très productive**

Dans un contexte social tendu suite au projet de loi Blanquer "école de la confiance", le [Collectif AESH National CGT Educ'Action](#), a vu le jour le 12 octobre 2018 à Montreuil.

Des collectifs AESH régionaux de toute la France se sont retrouvés pour faire l'état des lieux sur la situation de ces salarié-es dans les différentes académies du territoire. Force est de constater, malgré des traitements variables selon les académies, une situation commune plus qu'alarmante sur ces emplois précaires où les Accompagnant-es d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) subissent quotidiennement chantages, menaces, pressions de tous genres. Ces personnels, sont à 90% des femmes, souvent seules, avec des enfants, migrantes, en état d'isolement dans des départements ruraux où elles se retrouvent souvent à faire des kilomètres entre deux établissements ou à rester sur leur lieu de travail dans des conditions parfois hostiles.

La première tâche fut donc l'élaboration de [repères revendicatifs](#), outils indispensables pour se faire entendre : statut, salaire, titularisation, formations, heures "invisibles" (préparation-réunions-formation-concertation-régulation), tant d'éléments essentiels à la professionnalisation de ces personnels précaires. Ces repères ont été adoptés au Conseil National de l'Union (CNU) le 21 mars 2019 à 94%. Une belle victoire qui assoit la volonté des membres du collectif de faire reconnaître enfin les AESH !

Un petit groupe de travail s'est constitué pour réactualiser le guide juridique militant et pour créer un vade-mecum pratique, au service de tout personnel ayant besoin d'éclaircissement.

Lors d'une deuxième réunion du collectif, le 20 mars, les membres ont commencé l'élaboration d'articles sur le collectif et le quotidien des AESH : journée type d'une AESH, violences subies des AESH, tant d'éléments d'information à fournir aux lecteurs et lectrices.

Leur objectif devient aussi pédagogique puisqu'il est envisagé de former les différents départements demandeurs aux droits des AESH et à la constitution de collectifs.

La communication interne se fait par une liste de discussion, les [réseaux sociaux](#) et l'élaboration régulière de communiqués de presse et d'articles qui diffusent les avancées du groupe.

### **Des mobilisations sur tout le territoire**

Le 6 février, le **Collectif AESH National** organise sa [première mobilisation](#) intersyndicale nationale insufflée par la **CGT Educ'Action**. La révolte des AESH, face à une politique gouvernementale uniquement quantitative qui les maintient dans une précarisation de plus en plus intolérable, s'est exprimée sur tout le territoire.

Plus de 30 départements ont suivi cet appel et les AESH ont été reçus par leur DSDEN. À Paris, c'est une audience au Ministère qui a clôturé un rassemblement de plus de 200 personnes.

Malgré cette mobilisation, le Ministère poursuit implacablement sa route vers « l'école de la confiance », avec un souci constant de régression, et octroie un projet de loi, adopté en première instance à l'Assemblée nationale. Ce dernier qui sera discuté mi-mai au Sénat continue d'afficher le mépris manifeste du gouvernement pour ce personnel précaire.

Le collectif ne peut qu'organiser une [deuxième mobilisation](#), le 15 mai, de nouveau soutenue par une intersyndicale nationale, pour s'opposer notamment aux PIALs (Pôles Inclusifs Accompagnement Localisés), revendiquer encore et toujours une revalorisation salariale, un statut, une titularisation, des formations, une reconnaissance et une amélioration des conditions de travail. A Paris, cette mobilisation se fera devant le Sénat.

### **Le Collectif AESH National est reçu par les hautes instances**

Dans le cadre de la pseudo-concertation sur l'école inclusive, le **Collectif AESH National** a participé activement à l'audience bi-latérale **CGT Educ'Action** au ministère pour présenter ses revendications.

A l'Assemblée Nationale, il a pu aussi s'exprimer lors d'une [commission d'enquête](#) sur l'école inclusive dont le rapporteur est le député [Sébastien Jumel](#).

Un tour d'horizon sur ses repères revendicatifs, en insistant sur le manque de formation des AESH et des enseignant·es et la nécessité de formation communes de ces deux corps de métier pour une synergie et une convergence des savoir-faire. Car que ferait un·e enseignant·e avec des élèves en situation de handicap sans les AESH qui sont le cœur de cette inclusion scolaire ?

Le **Collectif AESH National** participe également au ministère à l'élaboration de la circulaire dans le cadre de gestion des personnels AESH. Cette circulaire, qui semblait proposer une maigre avancée avec les CDD 3 ans, maintient les AESH

dans leur précarité en donnant la possibilité de casser ces CDD en cas d'arrêt des besoins dans leur établissement d'exercice. L'actualité reste donc le combat !

Enfin, il a été invité à s'entretenir au Sénat avec le groupe [RDSE](#) puis à rencontrer le groupe [CRCE](#) dont la sénatrice [Céline Brulin](#). Des propositions d'amendements ont été proposées à toute la commission du Sénat sur l'école inclusive. Ces amendements ont d'ailleurs suscités un vif intérêt auprès des sénateurs et sénatrices concerné-es.

Une fois le projet de loi revenu à l'Assemblée Nationale, le collectif se promet d'interpeler de nouveau les député-es en insistant sur la dangerosité des PIALs qui précariseront encore plus les AESH par une mutualisation à outrance et une déprofessionnalisation de leur fonction. Si certain-es sénateurs et sénatrices interpellé-es semblent sensibles aux risques soulevés par le **Collectif AESH National**, les député-es sont encore à convaincre...

Les AESH apprennent la révolte, elles et ils savent maintenant dire NON et ne veulent plus s'arrêter !

### **Une force constructive**

En quelques mois, le **Collectif AESH National** s'est donc imposé comme une force militante pour les AESH et envers les forces dirigeantes. L'union est fondamentale, le soutien des autres corps de métier aussi. Il est aussi nécessaire que ce personnel, toujours aussi peu reconnu, s'exprime enfin dans toute sa diversité et sa richesse. Le Ministère doit entendre les AESH, qui, par leur parcours varié, parfois orthodoxe, apportent un nouveau souffle et tendent à dépoussiérer la vision pédagogique de cette vieille institution qu'est l'Education Nationale.

Le **Collectif AESH National** se porte garant de cet élan et du combat pour la reconnaissance de ce personnel indispensable à l'école inclusive. Il oeuvre pour faire entendre une politique éducative, sociale et une refonte totale de l'Education Nationale où les différents corps de métier travailleraient ensemble sans hiérarchie.

Une nouvelle profession se construit, celle des AESH, ouvrant l'horizon à un accompagnement solide, approfondi et de qualité pour les élèves en situation de handicap...

*Hélène Elouard,  
représentante et animatrice  
du Collectif AESH National CGT Educ'Action*

**Retrouvez toutes les informations du Collectif AESH National CGT Educ'Action sur :**

**Facebook :** <https://www.facebook.com/Collectif-AESH-National-CGT-Educacion>

**Twitter :** [@AeshCGTNat](#)